



Du tabac dans les stations service d'autoroute

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 3 juin 2002

Nous sommes régulièrement importunés par les fumeurs lors des pauses sur l'autoroute, notamment près des machines à Café. Il existe bien des pictogrammes d'interdiction mais personne ne les respecte. Le comble est la station de Taponnas près de Villefranche sur Saone où le gérant (fumeur) a transformé la zone café en zone fumeur avec écriteau : espace Fumeur (sans aucune zone non fumeur bien entendu).

Y a t'il un recours contre ce type de pratique discriminatoire et contraire à la loi Evin ? Nous tenons également à signaler que, si la loi Evin est partout bafouée dans les restaurants, ce n'est pas le cas des restaurants Mc Donald, pourtant fréquentés par une population de jeunes dont on sait qu'environ 50% fument. N'est ce pas la preuve qu'une volonté clairement affichée suffit à faire appliquer la loi Evin ?

Cordialement M.G.C. Sainte Foy les Lyon (69)

Réponse :

Oui, cela est très vrai : une volonté clairement affichée suffit souvent à faire appliquer la loi Evin. Ce n'est pas le cas dans tous les Mac'do

Quant aux aires de repos des autoroutes, elles sont symboliques des zones de non-droit et de la volonté de bafouer la loi.

DNF verrait d'un très bon oeil se développer une mise en cause généralisée des responsables de ces manquements à la loi. Souhaitez-vous en être le porte-drapeau ?

Dans l'affirmative, nous nous engageons à accompagner votre démarche, jusqu'en justice si nécessaire.